



Pensée de l'acte et conseil de l'action: La perspective proudhonienne du travail industriel

By/Par

Robert Damien

Université Paris X Nanterre (SOPHIAPOL)

Laboratoire de philosophie « Logiques de l'Agir ». E.A. 2274

Université de Franche-Comté

r.damien@wanadoo.fr

RÉSUMÉ

Comment conseiller l'action ? En la pensant bien et totalement pour qu'elle soit bonne et juste, dit-on, puisque conforme à la raison. La pensée de l'acte s'impose d'elle-même au sujet de l'action comme allant de soi, assurée de réussir, effective et efficace. Qui peut ainsi assigner au sujet rationnel la nécessité de son acte ? Le maître-penseur qu'est le théoricien de l'action. Cette figure de conseiller-philosophe de l'action est-elle constitutive de toute pensée de l'action ? Peut-on échapper à cette assimilation du sujet de l'action et de la pensée de l'acte qui transforme le conseil en ordre ? L'auteur examine les éléments philosophiques de cette illusion du conseil. L'analyse proudhonienne du travail industriel ne fournit-elle pas un moyen de surmonter cet obstacle épistémologique ?

Mots- clés : action, acte, pensée, conseil, travail, relation, coopération, industrie, justice

ABSTRACT

How does one guide action? By thinking it out well and completely so that, one says, it is good and fair since it conforms to reason. Thinking about the act itself imposes that it comes from within the subject of the action, sure of success, effective and efficient. Who can then assign the necessity of one's act to a rational subject? The master-thinker who is the theoretician of action. Is the figure of the philosophical-adviser of action a component of all thinking about action? Can one escape this assimilation of the subject of the action and thinking about the act which transforms the advice into an order? This paper examines the philosophical elements of the illusion of advice. Does not Proudhon's analysis on industrial work provide a means to overcome this epistemological obstacle?

Keywords: action, act, thinking, advice, relation, cooperation, industry, justice.

JEL Classification: B2

Comment conseiller l'action? En la pensant bien et totalement pour qu'elle soit bonne et juste, dit-on. Conforme à la raison consciente d'elle-même, elle ne pourra qu'être vraie et efficace. La pensée de l'acte s'impose d'elle-même au sujet de l'action comme allant de soi, assurée de réussir, évidence effective et efficace. Qui peut ainsi assigner au sujet rationnel l'autonomie de son acte bien pensé? Le maître-penseur qu'est le théoricien de l'action.

Le philosophe s'est longtemps défini comme ce penseur de l'action libre assignant au sujet la pensée de son acte : connaître vrai, penser juste, agir bien. Cette figure du philosophe de l'action est-elle constitutive de toute pensée de l'action ? Peut-on échapper à cette assimilation du sujet de l'action et de la pensée de l'acte qui transforme le conseil de l'action en ordre de la pensée? Après l'avoir sommairement exposé, on s'efforcera d'examiner quelques moyens de surmonter ce véritable obstacle épistémologique, cause déterminante des conflits de la raison pratique en dégagant quelques thèses philosophiques peut-être fructueuses particulièrement dans la perspective proudhonienne du travail industriel.

I. LE SUJET DE L'ACTE

La réflexion est toujours seconde, elle est un retour sur ce qui précède. Se retournant sur elle-même, elle nous sépare du réel mais dégage ainsi l'espace d'une pensée. Mais se pensant dans ce retour analytique et critique, elle creuse l'insatisfaction native qu'elle alimente en se réfléchissant. La pensée dès lors rêve de combler ce déficit inaugural de la réflexion en réalisant activement l'être parfait qu'elle se donne à penser.

La réflexion devient alors réflexivité ontogénique : elle crée de l'être en pensant l'acte même de la pensée. Auto fondatrice de ses fondements comme de ses fins par la production d'une idée génératrice de l'être dont elle détient, par primauté de conception, l'essence et la substance, elle est idéaliste par destination. Par réalisation pratique, elle fait table rase de tout ce qui préexiste à son inauguration et relève donc de l'impensé et de l'impensable. Elle impose *ex nihilo* la perfection de son action transparente contre l'épaisseur contingente du concret. Tel est l'idéalisme pratique de la pensée réflexive.

L'expression même de la vérité première s'opère par la médiation réflexive du philosophe qui lie des consciences différentes dans l'unité d'une même vérité que toute raison humaine contient dès lors qu'elle examine son fonctionnement. Le commencement de la raison se donne par la raison d'un commencement: la liberté du savoir inaugure le savoir de son pouvoir. La vérité connue et reconnue est issue d'une réflexion transparente à ses conditions et à ses finalités. Elle induit une action consciente et libre et partant effective, donc assurée d'être efficace. La qualité du jugement réflexif provoque l'effectivité libre de l'acte. Le sujet de l'acte est l'action d'un sujet pour autant qu'il se pense et se pensant dans la plénitude de sa raison, il se pose et s'affirme par lui-même, il s'affirme comme acte et comme être car son être est la subjectivité d'un sujet qui s'affirme par soi dans l'autonomie de sa réflexion déployée.

La volonté désormais peut agir en connaissance de cause car elle se décide par un acte de la pensée qui délivre la vérité de l'acte. L'acte résolu d'un sujet est l'accomplissement de sa pensée. L'accomplissement de la pensée c'est de poser l'être comme son propre acte. Dans l'autoposition du sujet sachant son propre savoir, elle pense son action comme action de sa pensée. La théorie de sa pratique est pensée sur le modèle de la pratique théorique de la pensée. Se pensant elle-même dans son être, la pensée croit penser l'être sans sortir de soi et se déterminer par soi dans l'acte libre de sa pensée.

Dans l'acte pur et clos de sa réflexion sur soi, elle ne rencontre jamais son autre, l'extériorité d'une réalité préexistante, inépuisable et alogique qu'elle ne fait que se représenter. Se faisant, elle évacue ce qui, ontologiquement, différencie l'espace de l'action de l'espace de la pensée. Ce monologue réflexif du philosophe équivaut à une ontologie qui crée l'être en le pensant et le fait être en le pensant: "l'homme se mit sur la tête, c'est à dire sur la pensée et édifiât l'effectivité d'après celle-ci" dira Hegel. Le principe de la réalisation concrète de la liberté est un discours vrai qui, se déclarant tel, affirme la volonté libre. Celle-ci se veut elle-même en se pensant. Elle réalise la pensée qui revendique de penser la totalité de l'être en se pensant totalement elle-même.

La plénitude de la pensée qu'est la philosophie ne peut que décider de la compétence normative des actions. Son conseil est un ordre rationnel qui s'impose à un réel indu. Sa totalisation est métaphysique en ce qu'elle contient, fonde et produit l'origine, les fins de toute action humaine. L'action inscrite spontanément dans la conception réflexive de l'acte est pensée comme la suite logique d'une préméditation, elle est le point d'aboutissement d'un projet transparent à la conscience de soi du sujet. Elle est donc réduite à l'exécution d'un programme déduit de l'idéal pensé et construit dans l'absolu d'une perfection.

L'idéalisme consubstantiel de toute pensée capable de se donner l'être qu'elle pense vaut affirmation d'un acte capable de se vouloir commencement rationnel des normes universelles de l'humanité et instituteur volontaire de sa construction.

Telle est la puissance normative d'une libre subjectivité inscrite dans l'activité de la pensée. Le sujet qui se pense est promu dans et par cette cogitation réfléchie dans un rapport constitutif avec lui-même. L'affirmation de sa conscience pensante est l'autoposition de sa liberté car il est l'auteur d'un acte qui ne porte que sur soi mais le sujet de cette autoposition de la conscience est le porteur normatif d'une ontologie de l'acte¹. Agent volontaire et responsable de sa liberté, le sujet se pose, s'oblige et se juge comme souverain autonome en étant commandé par la loi à laquelle il obéit en se la donnant. En rapport avec lui-même, le sujet autonome fonde l'autorité des obligations qu'il se donne en les posant comme librement recevables et reconnaissables par tous ses semblables.

¹ On trouvera des développements remarquables consacrés à cette conception du sujet de l'acte dans deux ouvrages majeurs parus récemment, Frank Fischbach, *L'être et l'acte, enquête sur les fondements de l'ontologie moderne de l'agir*, Paris, Vrin, 2002 et Vincent Descombes, *Le complément de sujet, enquête sur le fait d'agir de soi-même*, Paris, Gallimard, 2004

Peut-on échapper à cette légende philosophique pour employer l'expression de Vincent Descombes qui masque la logique hybride des actions? Où trouver des ressources pour penser une alternative à cette théorie du sujet libre comme acte de sa pensée dans la conscience de soi? Il y a plusieurs pistes, on s'en doute et nous ne pouvons ici les développer mais du moins il nous semble qu'elles doivent toutes conjuguer trois thèses philosophiques concernant les actions et leurs acteurs: une philosophie du travail industriel, le primat de la relation, une politique des obligations. Nous choisirons pour illustrer cette problématique non subjectiviste de l'action, un auteur bien négligé aujourd'hui mais qui ouvre des perspectives fructueuses à explorer sinon à exploiter: Proudhon.

II. LE TRAVAIL INDUSTRIEL : UNE MÉTAPHYSIQUE EN ACTION

Sa première thèse concerne la primauté du travail industriel. L'industrie fournit "*l'alphabet*" polytechnique de l'ordre social des actions: "*de même que créer ou construire est joindre, lier, unir, égaliser, dresser, instruere ou industruere d'où industria, indu-strumentum, organiser, machiner, au dedans de soi-même*" (Proudhon, 1926, III, p. 115. C'est Proudhon qui souligne). Connaître étant "avoir l'intelligence de la série" des transformations, "*le moindre des métiers, pourvu qu'il y ait en lui spécificité et série, renferme en substance toute la métaphysique et peut servir de point de départ et de rudiment pour élever l'intelligence du travailleur aux plus hautes formules de l'abstraction et de la synthèse*" (Proudhon, 1927, p. 128). Pluralisme relationnel et obligation mutuelle sont inscrits dynamiquement dans le processus du travail industriel comme dans l'organisation de l'atelier et de ses opérations. D'où l'ambition de Proudhon d'en écrire la syntaxe en faisant le répertoire des mouvements élémentaires et des agencements séquentiels afin de discriminer les modes préférentiels d'opération et d'inventorier les types de contrôles nécessaires au guidage des actions et à la pertinence des adresses.

Les sujets indépendants et souverains porteurs des droits subjectifs (dont l'incarnation est le sujet propriétaire), loin d'être le point de départ de l'ordre social, ne peuvent être que la conséquence d'ailleurs historiquement variable d'un travail réorganisé par la connaissance de ses réseaux d'habileté et de leurs processus fonctionnels.

La spécialisation industrielle est la "pointe, le sommet" d'un observatoire central d'où l'ouvrier saisit la totalité du monde: "*toute spécialité dans le travail est un sommet du haut duquel chaque travailleur domine et considère l'ensemble de l'économie sociale, s'en fait le centre et le spectateur. Toute spécialité dans le travail est donc, par la multitude et la variété des rapports, infinie*"(Proudhon, 1855, p. 60)

"*Créer, c'est sérier*" c'est-à-dire inscrire les actions dans "*une combinatoire des unités repérées*". La science taxinomique des relations et des rangements par fichiers, inventaires, grilles, gammes et catalogues est l'axe majeur de cette intelligence des ordonnances de l'action. Son but est de parvenir à un juste calcul de l'utile par la règle de réciprocité. Le droit économique est fondé sur l'obligation de mutualité: rien pour rien, produit pour produit, service pour service, crédit pour crédit. "*De quelle vertu privée ou sociale accuserez-vous de*

manquer des hommes qui se promettent réciproquement tout, qui, sans s'accorder rien pour rien, se garantissent tout, s'assurent tout, se donnent tout: instruction, travail, échange, patrimoine, richesse, sécurité" (Proudhon 1924, p. 204).

"L'art de faire des classifications et d'équilibrer les puissances" est indépendant des choix d'une volonté pseudo souveraine qui, librement et en toute conscience, s'autolimiterait et sacrifierait une part de ses appétits. Son objet est d'organiser "par une recherche méthodique de la vérité", les réalisations de la coopération humaine. Proudhon s'efforce d'en saisir les mécanismes de formation et de fonctionnement pour les généraliser comme le langage structurel de l'action toujours socialisée. Pour lui, l'équipe industrielle de production en atelier atteste qu'il n'y a pas d'acte individuel mais toujours des actions inscrites dans la syntaxe d'une création collective : "ainsi chacune des fonctions sociales peut se regarder comme le foyer où convergent toutes les forces d'un vaste système ou plutôt comme un observatoire central duquel on suit tous les mouvements de l'ensemble " (Proudhon, 1927, p. 297)

La volonté proudhonienne est dès lors de transcrire sa définition de l'industrie dans la série d'un *alphabet* (Proudhon, 1927) producteur. Les outils de décomposition et de conservation tout comme les mots de liaison et de circulation sont pour Proudhon les principes métaphysiques de l'action industrielle. Ils augmentent notre puissance d'agir et propulsent, par leur syntaxe adaptée, notre inventivité. Il s'agit, afin de constituer une science de l'action, d'établir la correspondance structurale des langages producteurs et des instruments industriels. L'action collective de production est une langue organisationnelle qui structure les manières d'agir comme les modalités d'être dans les espaces sociaux de connaissance et d'adresse, de circulation et d'affirmation des puissances. Dans cette langue d'action, des forces dynamiques et des formes rationnelles se conjuguent pour générer des types éthiques et esthétiques de conduites, de gestes, de corporités et constituer ainsi des registres d'actes.

Il prétend en dessiner le "tableau raisonné" (Proudhon, 1926 II, p.321) des significations afin d'établir ainsi une gamme innovatrice des organisations efficaces. Ce répertoire synoptique des procédés et procédures peut fournir un vocabulaire syntaxique des réalisations industrielles. En émergeront des dispositifs insolites, des matières inédites, des échanges libérateurs, des compositions réticulaires. La mobilité circulatoire des échanges que compose la technique créatrice des relations est le moteur de la novation.

Le travail industriel (comme le travail plastique que Proudhon ne sépare pas) est une métaphysique positive et concrète. Elle génère des rationalités plurielles et des identités multiples ordonnées par des langues d'action et inscrites dans des objets produits.

III. LE SUJET RELATIONNEL D'UNE RELIGION

C'est là qu'intervient la deuxième thèse philosophique qui peut nous intéresser aujourd'hui car elle développe une théorie relationnelle du sujet libre. Pour Proudhon, la liberté ne relève pas d'une subjectivité substantielle constitué par un cogito identique à lui-même, assuré de son

universalité mais elle est mobilité des identités et déplacement des fonctions. L'être humain n'existe que par la variété des modifications qui le transportent hors de soi. L'aliénation est clôture sur soi par déficit de relations et fermeture des possibles. Le sujet exprime son droit à être plusieurs en exploitant sa capacité intersubjective d'être lié à d'autres pour devenir autre et multiple. Comment? En produisant activement des réalisations concrètes par des opérations coordonnées c'est-à-dire des coopérations industrielles.

L'être humain n'existe que par l'augmentation de ses relations dans le travail. L'être est relation. Proudhon place toutes les questions sur le terrain de ces relations qu'il identifie à la religion comme l'étymologie cicéronienne l'y invite (*religare*, relier). Les hommes émergent dans leurs capacités positives de liaison non pas sous l'effet d'une transcendance subjective de la conscience de soi mais au milieu coreligionnaire du rapport social de travail.

Le sujet relationnel encadré dans les rapports sociaux de production implique une autre théorie politique et économique que celle de la relation marchande d'échange fondée sur la théorie du contrat individuel. Elle requiert l'affirmation d'un droit au travail comme principe moteur de toute existence humaine augmentant ses puissances d'affirmation par ses obligations coopératives. Au contraire, l'isolement subjectif nous délie car il enferme dans une subjectivité hypostasiée et il nous coupe des liens qui nous relient aux autres acteurs, nous rapportent à eux. L'être humain n'affirme son humanité que par la pluralité des relations qui lui ouvrent le champ des possibles et multiplie ses puissances de devenir. C'est intégré à ces formes d'action collective que le sujet éprouve sa puissance sociale de se réaliser. *"La liberté de chacun rencontrant dans la liberté d'autrui non plus une limite [...] mais un auxiliaire, l'homme le plus libre est celui qui a le plus de relations avec ses semblables"* (Proudhon, 1929, p.249). Le travail industriel des coordinations par les relations coopératives qu'il signifie est la matrice de cette création de l'humanité par elle-même.

L'important n'est donc pas l'associé contractuel ou le semblable sympathique comme dans les théories libérales du sujet mais le coopérant productif par lequel s'exerce une justice en acte. La pratique productive réalise « *une métaphysique en action sur le plan fuyant de la durée* » (Proudhon, 1923, P.34) La science économique des échanges a pour charge d'en connaître les modes opératoires pour en transmettre ainsi non pas le fondement mais la raison d'être. *"Il y a dans la société un ensemble de fait et de lois qu'on peut appeler économie. Dans cet ensemble, il y a une raison supérieure qui en rend le respect obligatoire et qu'on appelle religion". Cette "religion républicaine à hauteur d'hommes [...] les arme et les émancipe : en les faisant concourir à un but commun, elle leur donne l'indépendance ?* (Proudhon, Economie, manuscrit 2863, F 224, 226, et 52)

"L'être est un groupe" (Proudhon, 1946, p. 63) et le groupe est plus réel que l'individu. Le sujet travailleur industriel exprime son droit à être plusieurs en exploitant sa capacité sociale et productive d'être lié à d'autres pour se multiplier en produisant par son travail dans l'atelier: *"nous ne connaissons des êtres que leurs rapports"* (op. cité)

IV. UNE JUSTICE EN ACTE

En émerge une troisième thèse concernant la justice dans les relations productives qui constituent l'action. Le rapport social inscrit dans le travail industriel est commandé par la perception immanente des autres dans mon être et de mon être dans les autres. "*La justice est la faculté de sentir notre dignité dans les autres comme en nous mêmes*" (op. cité p. 288). Elle ne vient pas d'une essence supérieure traduisant par des procédures multiples la transcendance d'un ordre du vrai bien pensé et elle n'est pas assimilable au penchant naturel à l'assistance sympathique inscrit dans une sociabilité innée de l'homme (op. cité, p. 290).

Le social industrialisé est immédiatement adresse réciproque, action coordonnée, obligation mutuelle. Sa puissance s'exprime par le sentiment de dignité: "*l'homme sent sa dignité tout à la fois en lui-même et en autrui et porte ainsi dans son cœur le principe d'une moralité supérieure à son individu*" (op. cité, p. 299) et à ses intérêts. Le fait social est immédiatement moral parce qu'il est inscrit dans les coordinations productives. La socialité interactive est fondamentalement industrielle. La conscience éthique n'est point déduite ou calculée, mais par la dignité qui nous définit dans l'entre nous de nos actions toujours corrélatives, "*chacun de nous se sent à la fois comme personne et collectivité, individu et famille, citoyen et peuple, homme et humanité*" (op. cité, p.296, p.302, p. 317)

La faculté de "conjouir et de condouloir" en sentant ma dignité en autrui est une puissance constitutive de la raison industrielle des actions (op. cité, p.317). La félicité de l'individu n'est point provoquée par la quête de l'autonomie rationnelle, mais elle relève de la multiplicité des relations actives par lesquelles chacun déploie ses potentiels et réalise sa croissance dans les actions réciproques de l'affirmation personnelle. La matrice industrielle de l'action est une machine sociale normative car elle est matrice de croissance et de confiance des acteurs par laquelle ils acquièrent des identités multiples. Le conseil proudhonien de l'action se définit donc comme un savoir des actions mutuelles, commutatives et transitives: une science des liens inducteurs d'augmentation, inscrits dans la syntaxe des adresses coopératives.

Cette connaissance culmine dans une religion sociale des mœurs. L'éthique s'inscrit dans les "formes visibles" du sujet, elle se dépose dans des "choses positives soumises à des lois de composition" et donc lisibles comme un texte à décrypter. Par les tables et les grilles d'une lecture interne et externe, une science de "*l'ethos social des allures, tournures, façons des êtres dans tous les actes de leur vie*" peut et doit cataloguer les "*conditions formelles de la vie humaine dans tous ses états et dans tous ses rapports*" (op. cité, p. 143, c'est Proudhon qui souligne). L'éthique des existences est une esthétique incorporée des rapports constitutifs de mouvements interactifs. Ils s'exposent dans des adresses partagées qui s'y donnent à lire, se conjuguent et confèrent du sens à nos actions. Ainsi se peut dégager méthodiquement un conseil adapté au mouvement concret du réel dans la mesure où il existe pour Proudhon une "science absolue des rapports sociaux": il ne l'invente pas, il la découvre (op. cité, p. 82).

On retrouve là toute la philosophie de Proudhon mais au-delà on découvre surtout une problématique épistémologique qui se sépare radicalement de la théorie de l'acte porté par un sujet conscient de sa liberté telle que nous l'avons dessiné plus haut. Le sujet est relationnel

et le milieu productif qui le constitue est un milieu social normatif. Sa liberté est d'augmenter ses puissances par les coordinations coopératives et mutuelles par lesquelles il déploie ses virtualités et signifie son existence. Ce déploiement dans l'action corrélationnelle du travail est la source d'obligations collectives, de droits sociaux, de normes éthiques de réciprocité, de formes esthétiques de conduites, de forces civiles d'organisations, de registres de sens et de régimes d'affirmation.

On voit bien combien ces formes sociales de l'action impliquent un refus du volontarisme subjectif mais comment associer la dimension matricielle des relations et l'effectivité d'une adhésion qui demeure libre ? Certes "*l'homme seul est un fragment d'être*" (op. cité, p. 69) mais si les actions insèrent chacun dans des rapports de membres d'un réseau syntaxique d'identités, n'est ce pas réintroduire la transcendance tutélaire d'un ordre providentiel? Celui-ci peut imposer son commandement invisible de plusieurs manières. Sous la forme supérieure d'une raison collective qui transforme l'obligation en contrainte ? Associée à une volonté générale qui impose sa nécessité ordonnée à la puissance de s'affirmer activement ? Exprimée impérativement sous la langue d'un sens commun qui neutralise toutes les significations divergentes d'une action?

Mais dès lors, de quelle liberté dispose chaque membre et en quoi demeure-t-il normatif c'est-à-dire capable d'échapper à cette transcendance, de s'en retirer, de la récuser, de la changer ? En quoi conserve-t-il la puissance d'affronter la mobilité contingente des actions, l'anxiété de l'incertain et la conflictualité des engagements ? Certes, on ne peut plus analyser cette liberté de puissance normative sous la forme exclusive d'une subjectivité substantielle mais du moins devra-t-on préserver et augmenter cette capacité d'affirmation car elle est seule armée pour inventer, s'adapter et se confronter à l'imprévisible contenu dans toute logique de l'agir.

Répondre à ces questions préjudicielles demeure bien l'enjeu de tout conseil qui se voudra fonder sur une science future de l'action...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Proudhon Pierre Joseph (1926), *De la justice dans la révolution et dans l'église*, Paris, Rivière

Proudhon Pierre Joseph (1927), *De la création de l'ordre dans l'humanité*, Paris, Rivière

Proudhon Pierre Joseph (1855), *Des réformes à opérer dans l'exploitation des voies navigables*, Paris, Garnier

Proudhon Pierre Joseph (1924), *De la capacité politique des classes ouvrières*, Paris, Rivière

Proudhon Pierre Joseph (1929), *Confessions d'un révolutionnaire*, Paris, Rivière

Proudhon Pierre Joseph, *Philosophie du progrès*, Paris, Rivière

Proudhon Pierre Joseph (1923), *Système des contradictions économiques*

Proudhon Pierre Joseph, *Economie*, manuscrit, non publié.